

Procès-verbal de séance LE FALGA : Conseil Municipal du 18 décembre 2025

L'An deux mil vingt-cinq et le dix huit décembre à 19 heures 05 minutes le Conseil Municipal de la commune du FALGA s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Madame Hélène DELMAS, Maire.

Présents : Mme Hélène DELMAS, Mme Marie-Laure de CAFFARELLI,, Mme Alix BLANCHON, Mme Marie EMBRY, M. Jean CAZENAVE, M. Philippe BUGAREL et M. Johan EVADE, Damien MONTAGNE

Absents et excusés : Mme Anaïs BERRAN-LEBOSSE a donné procuration à M. Johan EVADE, Mme Anne-Marie GRANZOTTO a donné procuration à Hélène DELMAS et M. Nicolas LESSIEUX absent.

Quorum : a été atteint.

Convocation: 8 décembre 2025

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Laure de CAFFARELLI

Ordre du jour

- Approbation du PV de séance du dernier Conseil Municipal du 25/09/2025

– Délibération : rapport d'activités 2024 de la communauté de commune Aux sources du canal du Midi

– Questions diverses

1 - Approbation du PV de séance du dernier Conseil Municipal du 25/09/2025

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ approuve le PV de séance du 25/09/2025

2 – Délibération : rapport d'activités 2024 de la communauté de commune Aux sources du canal du Midi

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ approuve le rapport d'activité 2024 de la communauté de commune Aux sources du canal du Midi

3 – Questions diverses :

- Entretien des chemins :

Damien MONTAGNE indique que Monsieur Taffarello, l'entrepreneur qui entretient les fossés et bords de chemin du village n'est pas passé aux chemins de Crouzet, d'en Roquetfort et de la Côte Rouge. Comme le chemin de Crouzet n'est pas entretenu les chasseurs passent dans son champ.

Il nous précise qu'autrefois, pour la fête du village, fin octobre, tous les chemins du village

étaient propres.

Madame le Maire déplore que M MONTAGNE ait attendu le Conseil pour informer de son mécontentement, qu'un appel ou mail aurait pu régler ce problème rapidement. Madame le Maire va contacter l'entrepreneur dans les plus brefs délais pour qu'il intervienne.

- Tables en bois de la Mairie

Philippe BUGAREL en tant que président du comité des fêtes indique que le comité des fêtes manque de place dans le local de rangement et que nous pourrions vendre les anciennes tables en bois.

Madame le Maire ayant déjà abordé ce sujet avec le comité des fêtes, elle confirme que ses tables peuvent être vendues si le Conseil Municipal le décide.

Un habitant de la commune a manifesté son intérêt auprès du Comité des fêtes pour récupérer ces tables. Il propose de fournir des matériaux à la mairie pour de menus travaux dans le local (création d'un espace de stockage en mezzanine) en échange des tables.

Madame le maire précise que la commune a déjà des poteaux et du plancher pour créer la mezzanine et qu'il faut obtenir un devis pour budgétiser le montant des travaux. De même il faut connaître le prix de vente des tables. Philippe BUGAREL propose de regarder le prix de vente possible de ces tables.

- Obsèques de Mr AVERSENG:

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle va commander une gerbe de fleurs pour les obsèques de Mr AVERSENG.

- Les cadeaux de fin d'année

Les cadeaux de Noël des enfants de la commune (<11 ans) ont été réalisés par la Recyclante. Les cadeaux de Noël des aînés ont été élaborés pour les personnes de la commune âgées de 70 ans ou plus. Le colis gourmand comprend une boîte de chocolat, une bouteille de vin et une terrine de poisson.

Les colis seront distribués avant le 24 décembre.

- Vœux du Maire

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les vœux du Maire auront lieu le 16 janvier 2026 à 18h30 autour de la galette des Rois. Un mail sera envoyé aux habitants de la commune pour les inviter.

- Budget école

Alix BLANCHON pose la question au Conseil Municipal des frais de scolarité pour les différentes écoles en 2025 .

Madame le Maire lui précise les montants pour les 3 écoles, par trimestre avec le nombre d'enfants correspondants par trimestre.

Pour 2025, les montants sont les suivants:

- École du Vaux : 7 747,05 €

- École de Mourvilles-Hautes : 2 803,03 €

- Ecole d'Auriac sur Vendinelle : 11 483,50 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance,

Mme Marie-Laure de CAFFARELLI

Mme Le Maire,

Mme Hélène DELMAS